

**Par SDÉ et poste**

Le 26 avril 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal, Québec H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3563  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation des caractéristiques du service d'intégration éolienne et des critères d'analyse des soumissions en vue de l'acquisition d'un service d'intégration éolienne  
Votre dossier : R-4061-2018 / Notre référence : R056273 ST

---

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité dépose ses réponses aux demandes de renseignements de la Régie et des intervenants dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Par ailleurs, le Distributeur dépose également une version révisée du rapport *Évaluation de la contribution en puissance de la production éolienne sous contrat avec Hydro-Québec Distribution*, constituant l'annexe B de la pièce HQD-1, document 3 (B-0032) déposée le 15 avril 2019. Cette révision vise uniquement à corriger une coquille qui s'était glissée à la page 4 de ce rapport, au premier paragraphe, où on pouvait lire « provenant des 21 parcs en opération en 2015 ». Il s'agit plutôt de 18 parcs, comme il appert du rapport d'AWS déposé comme annexe A de cette même pièce.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

Signé par Jean-Olivier Tremblay pour :  
**SIMON TURMEL**, avocat

ST/ab